



CONTRE LA REPRESSION POLICIERE ET ADMINISTRATIVE ! POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE MANIFESTATION

Depuis maintenant plus de deux semaines les Lycéen-nes se mobilisent à travers tout le pays et dans notre département contre la réforme du Lycée général, technologique et professionnel. Mais aussi contre la réforme du baccalauréat et le dispositif ParcoursSup.

En se mobilisant la jeunesse rejette les politiques sociales et économiques de ce gouvernement.

Ces mobilisations ont donné lieu, à l'occasion des manifestations, à une répression et une violence inouïe de la part des forces de l'ordre, même si les dernières manifestations (11 et 14 décembre) se sont déroulées dans le calme. **Les organisations Snuipp Fsus 31, Snes Fsus 31, Sud Education 31, Cgt Educ'action 31, Fnef Fp Fo et Snuép Fsus 31 avaient, par un précédent communiqué, tenu à dénoncer la violence dont ont fait usage les forces de l'ordre.**

Aujourd'hui les organisations Snes Fsus 31, Fnef Fp Fo 31, Sud Educ'action 31, Cgt Educ'action 31 et Snuép Fsus 31 tiennent à dénoncer la répression dont sont victimes les jeunes mobilisés.

En effet cette semaine a été l'occasion d'apprendre que l'intervention de la police a été sollicitée devant et dans des établissements de la Haute Garonne.

Ainsi la police est intervenue dans le **collège Bellefontaine** de Toulouse pour y interpellier deux jeunes **élèves âgés d'à peine 13 ans et les placer e garde à vue**. Au **Lycée des Arènes** il a été demandé au personnel de cibler et **identifier une quinzaine de meuneurs-euses** afin de communiquer ces informations à la justice. Au **Lycée Rive Gauche** un courriel a été adressé aux parents d'élèves pour menacer d'exclusion de cours et de l'internat celles et ceux qui bloqueraient l'établissement. Un élève de ce Lycée jugé en comparution immédiate a été « blanchi » par le tribunal . Cette décision fait l'objet d'un appel de la part du procureur : **cet acharnement à vouloir condamner nos élèves et inacceptable**. Au Lycée Bellevue c'est un élève de de 16 ans qui risque une mise sous contrôle judiciaire.

La police a également été sollicitée pour intervenir contre les blocages lycéens.

Des photos et vidéos sont prises quasi quotidiennement pour tenter de repérer celles et ceux qui risquent des sanctions inadmissibles dans le cadre de la légitime expression d'une jeunesse consciente du sort qu'on veut lui réserver.

Par ailleurs, il n'est plus permis aux personnels, aux parents et aux élèves de se rencontrer dans les établissements afin d'échanger sur l'impact des réformes en cours. Ces pratiques de muselage de la parole risquent de s'aggraver si l'actuel projet de loi « **pour une école de la confiance** » devait être adopté et notamment sa disposition qui prévoit des sanctions allant jusqu'à la révocation des personnels qui « *chercheront à dénigrer auprès du public par des propos gravement mensongers ou diffamatoires leurs collègues et de manière générale l'institution scolaire.* »

Les organisations Snes Fsus 31, Sud Education 31, Cgt Educ'action 31, Fnef Fp Fo et Snuép Fsus 31 tiennent à affirmer leur totale solidarité avec les aspirations de justice sociale de la jeunesse.

Elles seront attentives à ce qu'aucune sanction administrative ni action répressive ne soit menée contre les jeunes mobilisé-es et s'adressent à la Rectrice de l'académie de Toulouse afin d'exiger l'arrêt de telles pratiques, l'assurance qu'aucune sanction ne sera prise contre les élèves mobilisé-es et de garantir la liberté d'expression et de réunions des élèves, des personnels et des parents.

LES ORGANISATIONS SNES FSU 31, SUD EDUCATION 31, CGT EDUC'ACTION 31, FNEC FP FO 31 ET SNUEP FSU 31 RAPPELLENT LEUR EXIGENCE DE RETRAIT DES REFORMES DU BACCALAUREAT, DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ET DE L'ACCES A L'UNIVERSITE.

Toulouse le 16 décembre 2018